



RUGBY
AUVERGNE RHÔNE - ALPES

BULLETIN OFFICIEL

SAISON 2023 - 2024

BO du 21 décembre 2023



LIGUE AURA RUGBY

 RUGBY
AUVERGNE RHÔNE - ALPES

LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES DE RUGBY.....3

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES.....4

Fermeture Ligue.....	4
Places Pays de Galles-France.....	4
Fin de la période des autorisations de pratiquer dans une 2 nd e association.....	4
Fin de la période des mutations	5
Procédure de contrôle antidopage.....	6
Kit Rugby Santé à destination des clubs	7
Coupe du Monde 2023 : Nouvelle Dotation pour les clubs	7

INFORMATIONS SPORTIVES.....8

IREF : PSCI organisé par la Ligue pour les éducateurs en formation	8
RECRUTEMENT : Conseiller Technique de Ligue – Secteur Ouest	8
Tutoriel FDMD Jeu à X.....	9
Journée des Finales Nationales Féminines : Appel à candidature.....	9
Epreuves Jeunes : ERRATUM Appel aux clubs – Phases Finales	10
IREF : Brevet Fédéral Baby Rugby.....	11

INFORMATIONS GÉNÉRALES.....12

Opération Orange Rugby Kids	12
PASS'SPORT jusqu'au 31 décembre.....	12
Démarche Inclusion : Programme FIER porté par l'Olympique Lyonnais	13
Concours de gardien de la paix	13

TOURNOIS EDR.....15

OFFICIELS DE MATCH.....15

AGENDA INSTITUTIONNEL.....15

NOS PARTENAIRES.....16

LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES DE RUGBY

La quatrième édition de la Tombola est lancée !



Notre objectif est de vous soutenir financièrement : aucune dépense et des recettes assurées !

Nous vous rappelons que de nombreux lots exceptionnels sont à gagner avec près de 20 000 € de cadeaux dont *1 voiture, 1 séjour à la montagne, 1 vol en montgolfière, des places Top 14...*

Le tirage au sort aura lieu le lundi 20 mai 2024 sous la présence d'un huissier.

A l'approche des fêtes, c'est la période idéale pour vendre des tickets.

Pour rappel :

- Aucun frais pour les clubs
- 50% des recettes distribuées aux clubs participants
 - o pour un billet vendu à 3€ = 1,50€ pour la Ligue + **1,50€ pour votre club**

Vous avez des questions ? Contactez **tombola@ligueaura-ffr.fr**

Enfin vous pouvez retrouver le kit communication, le bon de commande, le règlement et la liste des lots sur le site de la Ligue : <https://ligueaura.ffr.fr/ligue/nos-actions/tombola>

INFORMATIONs ADMINISTRATIVES

Fermeture Ligue

Nous vous informons que la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Rugby fermera ses portes à partir du 23 décembre 2023. Nous vous retrouvons dans nos Maisons Ovale à partir du 2 janvier 2024 !
Joyeuses fêtes à toutes et tous !

Places Pays de Galles-France

Vous trouverez au lien suivant le bon de commande pour réserver vos places pour le match Pays de Galles – France. Ce match du tournoi des VI Nations aura lieu le dimanche 10 mars à Cardiff.

[LIEN](#)

Fin de la période des autorisations de pratiquer dans une 2nde association

Message du secrétaire général de la FFR en date du 20 décembre 2023 :

Mesdames, Messieurs les Présidents, Chers tous,

J'espère tout d'abord que la première partie de saison s'est déroulée dans de bonnes conditions pour l'ensemble de vos associations.

A l'approche des dates butoirs fixées par l'article 223 des Règlements généraux de la FFR, je souhaitais faire un point sur la période prévue pour les autorisations de pratiquer le rugby dans une seconde association.

Je vous rappelle en effet que les demandes devront être formulées au plus tard :

Le 31 décembre 2023 pour tous les joueurs/joueuses engagés en « rugby compétition » ;

Le 31 janvier 2024 pour les joueurs/joueuses engagés en « rugby éducatif » ;

Le 31 mars 2024 pour les joueurs sous convention de formation homologuée.

Les services de votre Ligue régionale ou de votre Comité territorial demeurent à votre disposition pour vous accompagner en cas de difficulté particulière.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Président(e)s, Cher tous, mes sentiments sportifs les meilleurs et vous souhaite, ainsi qu'à vos licenciés et bénévoles, de très belles fêtes de fin d'année.

Le Secrétaire Général, Sylvain DEROEUX

Fin de la période des mutations

Message du secrétaire général de la FFR en date du 14 décembre 2023 :
Mesdames, Messieurs les Président(e)s, Cher tous,

Alors que la première partie de la saison touche à son terme, et afin de préparer la reprise du mois de janvier dans les meilleures conditions possibles, je souhaite faire un point sur les périodes de mutations.

Comme vous le savez, la période des mutations dites « autorisées » s'est terminée le 30 septembre 2023. Depuis le 1er octobre 2023, les mutations ne sont, par conséquent, accordées qu'avec la qualification « MC » (mutation contrôlée), laquelle empêche le joueur ou la joueuse concerné(e) d'évoluer avec l'équipe UNE de son association, si celle-ci est tenue d'avoir une équipe réserve.

Conformément aux dispositions de l'article 252 des Règlements Généraux de la FFR, aucune mutation ne sera autorisée après :

Le 31 décembre pour les associations dont l'équipe « UNE » évolue dans les compétitions professionnelles, en Nationale, Nationale 2, en Divisions fédérales, dans les compétitions Elite 1 et 2 Féminines, Fédérale 1 et 2 féminines ;

Le 28 février pour les associations de régionales et féminines régionales à X ;

Le 30 avril pour les joueurs et joueuses mineurs.

Je tiens également à vous rappeler qu'un joueur ou une joueuse précédemment licencié(e) auprès d'une fédération étrangère membre de World Rugby lors de la saison précédente ou de cette saison reste considéré(e) comme muté(e) et demeure, par conséquent, soumis à la réglementation susmentionnée.

Soyez toutefois rassuré, puisque la période de référence de la mutation est déterminée selon la date d'initialisation de la demande de mutation auprès de l'organisme compétent. Vous avez par conséquent la possibilité d'anticiper vos demandes de mutations, en initialisant le formulaire de demande de licence. Aussi, je ne peux que vous inviter à initialiser les demandes de mutations avant le 31 décembre prochain.

J'ai conscience que ces règles peuvent, de prime abord, vous sembler contraignantes. Pour autant, elles sont nécessaires pour préserver nos compétitions car elles permettent de stabiliser les effectifs afin de garantir un certain équilibre entre les équipes dans une même compétition.

J'espère que ces quelques informations vous aideront à appréhender du mieux possible la seconde partie de la saison et vous rappelle que les services de vos Ligues régionales et de la FFR restent à votre disposition pour vous accompagner en cas de difficultés.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Président(e)s, Chers tous, mes sentiments sportifs les meilleurs et vous adresse tous mes vœux de réussite pour la saison 2023/2024.

Le Secrétaire Général, Sylvain DEROEUX

Procédure de contrôle antidopage

Message du secrétaire général de la FFR en date du 14 décembre 2023 :

Mesdames, Messieurs les Présidents, Chers tous,

En tant que fédération délégataire d'une mission de service public, la FFR s'est engagée à lutter contre les risques liés au dopage, en adoptant son plan de prévention, mais également en coopérant avec l'Agence. Dans ce cadre, les associations affiliées à la FFR sont ainsi tenues de se conformer aux modalités des contrôles qui sont diligentés et à faciliter le travail de toute personne qui travaillerait au nom et pour le compte de l'AFLD dans le cadre de ces opérations.

Aussi, je me dois de vous rappeler que, tout sportif, même amateur, peut être contrôlé en et hors compétition, n'importe où entre 6h et 23h, y compris à son domicile, même si, en pratique, ces contrôles restent assez rares.

Ces contrôles sont réalisés par des agents de contrôle du dopage (aussi appelés préleveurs) formés, assermentés et agréés. La procédure se déroule en 9 étapes décrites dans le « mini-guide de l'antidopage » que vous trouverez [en cliquant ici](#). Je vous invite fortement à le diffuser à l'ensemble de vos pratiquants et encadrants afin de leur assurer une information complète et/ou à l'afficher dans vos locaux.

La lutte contre le dopage constitue un enjeu majeur de santé publique. En tant que Président(e) d'association sportif, vous avez chacun un rôle à jouer dans la prévention du dopage. La FFR est actuellement en train de déployer son plan de prévention afin d'accompagner chaque acteur sur ce sujet, à tous les niveaux de jeu.

En vous souhaitant la meilleure réussite possible pour cette saison sportive, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents, chers tous, mes sentiments sportifs les meilleurs.

Le Secrétaire Général, Sylvain DEROEUX

Kit Rugby Santé à destination des clubs

Dans le cadre du projet Héritage 2023, les clubs ayant une section rugby santé ou rugby adapté **déclaré et identifié** auprès de la Ligue / de la FFR, vont recevoir prochainement un kit de matériel pur leur section comportant des ballons, des plots, des cônes...



Ce kit a pour objectif de permettre à ces sections de se développer et d'encourager les clubs à ouvrir leur terrain à ses pratiques.

Si votre club a une section rugby santé ou rugby adapté mais n'est pas encore identifié par la Ligue, merci de bien vouloir contacter Florian ROSELLI RUZZA à l'adresse suivante :

florian.roselli-ruzza@ligueaura-ffr.fr

Pour compléter le kit, un guide a été rédigé par le groupe de pilotage. Il regroupe toutes les informations utiles à la création utiles à la création de journées ou de sections santé. La version dématérialisée comporte des liens vers des exercices expliqués en vidéo, mais également des conseils au sujet de la nutrition. Vous pouvez le retrouver au lien suivant : [LIEN](#)



Coupe du Monde 2023 : Nouvelle Dotation pour les clubs

Dans le cadre de la Coupe du Monde nous avons eu la chance d'accueillir 4 équipes sur leur camp de base et 9 matchs sur nos 2 sites de St Etienne et Lyon.

Les 2 sites ont été libérés par France 2023 et ils ont eu la gentillesse de donner à la Ligue les reliquats de goodies. Nous avons souhaité vous en faire profiter et sommes heureux de vous remettre ces nouvelles dotations.



Vous les recevrez prochainement par votre CTC ou lors de l'AG de votre Comité Départemental.



Enfin, une majorité de licenciés des écoles de rugby a pu assister à un match grâce à la Région Auvergne Rhône Alpes. Malheureusement, le « chèque factice » qui a été remis lors des réunions de présentation de cette opération comporte une erreur. Nous vous demandons donc de **détruire ces chèques et de les remplacer** par ceux qui vous seront transmis avec les dotations précédentes.

INFORMATIONS SPORTIVES

IREF : PSC1 organisé par la Ligue pour les éducateurs en formation



La Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby organise des sessions de PSC1 – **GRATUITES** - pour les éducateurs en cours de formation.

Seuls les éducateurs en cours de formation 2023.2024 peuvent s'inscrire.

Les sessions auront lieu de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

- A CHAMBERY (73) le 27 janvier 2024
- A CHAPONNAY le 02 mars 2024 et le 30 mars
- A MONTBONNOT le 02 mars 2024 et le 30 mars
- Dans le Département de l'Ain le 09 mars 2024
- A ST ETIENNE le 16 mars 2024
- A CLERMONT-FERRAND le 23 mars 2024

INSCRIPTION AVANT LE 21 janvier 2024

Pour se dérouler une session doit avoir 10 inscrits (mini et maxi)

L'inscription se fait par ordre chronologique.

INSCRIPTIONS SUR CE [LIEN](https://forms.office.com/e/8pFcMYmKdu) : <https://forms.office.com/e/8pFcMYmKdu>

**TOUTE INSCRIPTION NON HONOREE et NON JUSTIFIEE PAR UN CAS DE FORCE MAJEURE
SERA FACTUREE AU CLUB 85€**

RECRUTEMENT : Conseiller Technique de Ligue – Secteur Ouest

Vous trouverez au lien suivant la fiche de poste pour un poste de Conseiller Technique de Ligue sur la MO de Clermont-Ferrand : [LIEN](#)

Vous pouvez adresser vos candidatures exclusivement à l'adresse électronique suivante : recrutement@ffr.fr

Chaque dossier de candidature comportera un curriculum vitae et une lettre de motivation.

Tutoriel FDMD Jeu à X

Afin de répondre aux demandes et incompréhensions de plusieurs clubs, vous trouverez un tutoriel sur l'utilisation de la Feuille De Match Dématérialisée pour le jeu à X : [LIEN](#)



Tutoriel feuille de match dématérialisée à X

Journée des Finales Nationales Féminines : Appel à candidature

La F.F.R. lance un appel à candidatures auprès des clubs et ligues régionales pour l'organisation de la Journée des Finales Féminines qui se déroulera le **samedi 08 juin 2024**.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le cahier des charges de l'événement ainsi que le règlement de consultation.

[Référentiel Opérationnel d'Accueil](#)

[Règlement de Consultation](#)

Si vous souhaitez candidater à l'organisation de cet événement :

- Le dossier complet est à transmettre au plus tard le **19 janvier 2023** par mail à l'adresse : competitions@ffr.fr
- Les dossiers de candidatures doivent impérativement être portés par une Ligue Régionale.
- Les dossiers seront étudiés entre le 19 et le 25 janvier 2024 et le choix du candidat retenu sera communiqué au plus tard le 26 janvier 2024.

Epreuves Jeunes : ERRATUM Appel aux clubs – Phases Finales

La Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby recherche pour la saison 2023-2024 des clubs pour accueillir les phases finales des compétitions Jeunes (U16 et U19).

Les phases finales des compétitions Jeunes sont composées des journées suivantes :

- Finales Territoriales le 25 mai
- ½ finales Ligue sur 2 sites
 - Secteur Ouest contre Nord : terrain secteur Nord
 - Secteur Est contre Sud : terrain secteur Sud
- Journée des Finales Jeunes le samedi 15 juin 2024 opposant les vainqueurs des ½ finales sur 1 site

NB : Les finales territoriales et les finales de Ligue sont des compétitions distinctes. En effet :

- Les finales territoriales opposent les 2 meilleurs de chaque secteur
- En phases finales Ligue, ce sont les premiers et deuxièmes de chaque poule qui s'opposent d'abord en ¼ de finale sur le terrain du mieux classé puis en ½ finale sur 2 terrains neutre (le 8 juin) et enfin en Finale de Ligue Jeunes (le 15 juin)

Toutes les précisions sur la compétition jeunes et ses phases finales sont sur le règlement de la compétition Jeunes : [LIEN](#)

Aussi, la Commission des Epreuves Jeunes lance un appel aux clubs souhaitant candidater pour recevoir :

- **Les Finales Territoriales le samedi 25 mai** : 1 club hôte par secteur
- **Les ½ Finales de Ligue le samedi 8 juin** : 1 club hôte dans le secteur Nord et 1 club hôte dans le secteur Sud
- **La Journée des Finales Ligue Jeunes le samedi 15 juin** : 1 club hôte

Vous trouverez toutes les informations relatives aux conditions pour candidater et à l'organisation dans les cahiers des charge suivants :

- [LIEN](#) Cahier des Charges Finales Territoriales Jeunes
- [LIEN](#) Cahier des Charges Journée des Finales Ligue Jeunes

Merci d'adresser vos candidatures pour l'une des journées ou plusieurs par mail aux adresses suivantes :

Epreuves.jeunes@ligueaura-ffr.fr + pmalinverni26@gmail.com + dimier.bernard@orange.fr

IREF : Brevet Fédéral Baby Rugby



Depuis cette saison, pour encadrer les catégories BABY et Moins de 6 ans, il est nécessaire d'avoir un BF Baby Rugby.

Aussi, afin d'accompagner ses clubs dans leur mise en conformité, la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby et son IREF ont décidé d'accorder une mesure transitoire exceptionnelle :

LE MODULE A DISTANCE BLOC 1 DU BF BABY RUGBY EST GRATUIT POUR LA SAISON 2023-2024 DANS LES CONDITIONS SUIVANTES :

- Si l'éducateur/trice est titulaire d'un BF Initiation Découverte en cours de validité
- ET
- Si cette personne est en situation d'encadrement des babys et/ou M-6 pendant cette saison 2023-2024

Le module "Bloc 1" est une formation à distance. Une fois celle-ci terminée, la visite terrain du/de la CTC validera l'acquisition du diplôme

Si vos éducateurs/trices sont éligibles, ils peuvent d'ores-et-déjà s'inscrire au lien ci-dessous **avant le 15 janvier 2024** : [LIEN](#)

Pour information : vous trouverez au lien suivant les diplômes équivalents au PSC1 (mise à jour novembre 2023) : [LIEN](#)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Opération Orange Rugby Kids

La FFR et son partenaire Orange renouvellent l'opération des Orange rugby Kids lors du tournoi des 6 nations 2024.

Sur chacune des 6 rencontres à domicile de nos équipes de France (dans un premier temps pour les matchs du XV France Masculin et des M20 ans) 2 écoles de rugby seront sélectionnées afin que leurs jeunes licenciés puissent accompagner les joueurs des équipes internationales lors de la sortie des vestiaires et pendant les hymnes.

Comment participer :

- En fonction du lieu des matchs, les écoles de rugby des Ligues concernées et ligues voisines pourront participer au programme ORANGE RUGBY KIDS
- Chaque club souhaitant participer doit envoyer à la FFR une photo, un dessin sous format numérique sur le thème « **Souvenir de la Coupe du Monde 2023 avec mon école de rugby** »
- Une seule photo ou dessin sera à envoyer (format JPG, PNG) les droits d'auteurs sont à indiquer sur la photo
- Toute photo partagée pour l'opération pourra être utilisée par la FFR ou son partenaire Orange dans le cadre de communications sur l'opération
- Les productions sont à envoyer à la FFR ecoles.rugby@ffr.fr **avant le 8 janvier 2024**
- Pour chaque match 2 écoles de rugby seront sélectionnées. Pour chaque EDR (entre 24 et 27 enfants – selon le match - des catégories d'âge moins de 8 ans à moins de 12 ans (garçons et filles) et mesurant entre 1m10 et 1m40 devront être présents le jour du match).

PASS'SPORT jusqu'au 31 décembre

La campagne Pass'Sport bat son plein : 800 000 jeunes ont déjà bénéficié de cette mesure de pouvoir d'achat et 35 000 structures se sont d'ores et déjà engagées.

Pour vous aider à communiquer sur cette aide qui se poursuit **jusqu'au 31 décembre 2023, y compris si l'adhésion a déjà été réalisée** vous trouverez ici :

- [Affiche Pass'Sport](#)
- [Mode d'emploi](#)

Démarche Inclusion : Programme FIER porté par l'Olympique Lyonnais

Après une première édition lancée en 2022, le programme FIER (Football Inclusion Emploi Primo-arrivants) est relancé cette année à l'appui de l'Olympique Lyonnais en partenariat avec Kabubu et Formapi, avec le soutien de l'AFDAS et Pôle Emploi.

Destiné aux personnes primo-arrivantes et aux bénéficiaires de protection internationale, ce programme permet de proposer des intervenants aux structures sportives en contrat d'alternance ou d'apprentissage au titre d'employé administratif et d'accueil dans des structures sportives.

Retrouvez leur profil en cliquant sur les images !



Concours de gardien de la paix

La Police nationale recrute plus de 4000 gardiens de la paix sur toute la France !

Vous avez plus de 18 ans et vous êtes titulaire à minima d'un baccalauréat,

Vous cherchez un **métier d'action et de responsabilité** dans lequel vous pourrez mettre à profit vos **compétences pédagogiques et sportives**,

Votre profil nous intéresse !

Nous rejoindre, c'est bénéficier :

- d'une **formation rémunérée** (1 537 € nets) de 12 mois à l'école nationale de police ;
- d'une **rémunération mensuelle attractive** de 2 198 € nets en sortie d'école à 3 641 € nets en fin de carrière (Île-de-France) ;
- de la possibilité d'évoluer et d'exercer plusieurs métiers grâce à la **mobilité, la formation continue et la promotion interne**.

La diversité des missions de la police nationale est une réelle opportunité pour qui veut envisager un parcours professionnel palpitant et varié.

Venez relever le défi, inscrivez-vous jusqu'au 03 janvier 2024 : <https://www.devenirpolicier.fr/nous-rejoindre/concours-externe/gardien-de-la-paix>

CARNET NOIR

La Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby présente ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de

Jean LACAMPAGNE,

Ancien président du **Comité d'Auvergne de Rugby** de 2005 à 2016

Ancien président de l'ASM Rugby de 1982 à 1991

Ancien joueur de 1965 à 1970.

Il aura marqué le rugby auvergnat et son souvenir reste encre en ceux qui ont travaillé à ses côtés.

--

La Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby présente ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de

Gérard NAVARRO,

Ancien joueur du rugby, il était un bénévole investi dans le club du Stade Athlétique de Bourg en Bresse.

Nous souhaitons beaucoup de courage ses proches et son club dans cette période de deuil.

TOURNOIS EDR

Tableau des tournois Ecole de Rugby 2023-2024 validés par la Ligue

Consultation en ligne : [LIEN](#)

OFFICIELS DE MATCH

Bulletin des Officiels de match : [LIEN](#)

AGenda INSTITUTIONNEL

- ➔ 6 janvier : Réunion des grands blessés Ligue AuRA Rugby – MO Clermont
- ➔ 16 mars : VI Nations Masculin FRANCE vs ANGLETERRE à Lyon
- ➔ 6-7 avril : Finales Territoriales Séniors à XV
- ➔ 27-28 avril : Finales Régionales Séniors à XV "Journée des Finales"
- ➔ 18 mai : Finales Régionales Rugby à 5
- ➔ 25 mai : Finales Territoriales Jeunes
- ➔ 15 juin : Finales Régionales Jeunes

Les dates à ne pas manquer de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby sont à retrouver sur le site www.ligueaura.ffr.fr, sur la page « **EVENEMENTS** »

NOS PARTENAIRES

